



Québec, le 9 mai 2012

Objet : Coupures à Parcs Canada

En tant qu'archéologues œuvrant dans la recherche et l'enseignement à l'Université Laval, notre propos porte sur les coupures de postes effectuées par le gouvernement fédéral conservateur dans le domaine de l'archéologie à travers le Canada et avec une référence plus précise au Québec. Notre pratique se situe dans les limites de cette définition simple : « l'archéologie est l'étude du comportement humain à partir des vestiges matériels de tous les endroits et toutes les époques », en ce qui nous concerne ici, au Canada et au Québec.

La portée de ces coupures est mal connue du grand public à cause de différentes techniques d'attrition utilisées par le gouvernement Harper à savoir : les réductions graduelles de postes, le non-remplacement des départs à la retraite, le bâillon imposé aux employés du gouvernement fédéral ou encore la censure imposée aux journalistes à l'emploi de Radio-Canada ou de la CBC. Il s'agit d'une situation complexe qui se traduit en chiffres pour le Centre de services de Parcs Canada à Québec par 51 employés sur 85 qui sont directement affectés, ce qui représente 60% du personnel. De ce nombre de 51, 6 employés sont maintenus en poste, avec une condition de déménagement dans l'Outaouais dans 1 ou 2 ans ; tous des employés rattachés aux collections ethnologiques et archéologiques. De ce nombre, il faut aussi retrancher 13 départs volontaires, ce qui donne au total 32 employés remerciés, dont 2 archéologues sur les 3 actuellement en poste et le dessinateur des services archéologiques. Pour le Centre de services de Québec, rappelons qu'en février dernier l'équipe d'archéologie était déjà passée de 12 à 5 employés, incluant 2 personnes chargées de la conservation des collections. En chiffres, l'équipe d'archéologie fut alors réduite de 58% de ses effectifs et, avec les coupures actuelles, elle le sera à nouveau de 60%. Le total restant pour le Centre de services de Québec n'est plus que d'un seul archéologue et d'un conservateur de collections ! Un démantèlement qui amène nécessairement un virage à 180° de la recherche et de la connaissance archéologiques générées à Québec, avec des conséquences pour la transmission de ces connaissances aux visiteurs du réseau des parcs et des lieux historiques nationaux.

Pour les autres régions du Canada, le sort qui leur est réservé n'est guère plus reluisant, sans connaître l'évolution de la situation au cours de la dernière année dans ces régions. Dans un document intitulé *Work force adjustment* daté du 29 avril (diffusé par le National Sites Directorate de Parcs Canada), on trouve : dans la région de l'Atlantique, 4 archéologues sur 12 demeurant en poste; au Bureau central d'Ottawa, le Service d'archéologie subaquatique intouché, mais les 5 chercheurs en culture matérielle, soit la section au complet, remerciés de leurs services ; au Centre de service de Cornwall, une seule archéologue avec statut saisonnier sur une équipe de 7 demeurant en poste ; dans la région de l'Ouest et du Nord qui opère à partir de Winnipeg, 3 archéologues sur 10 conservant leurs postes, mais à Calgary, une équipe de 7 archéologues réduite à 1 assistant-archéologue ; en

Colombie-Britannique, porte d'entrée des populations venues d'Asie pour peupler l'Amérique du Nord, une équipe de deux personnes réduite de 50% ; et enfin, l'Arctique canadien conservant son seul archéologue !
Quels sont les critères qui justifient une telle opération ?

Ironiquement, ces coupures motivées par une opération comptable à laquelle s'ajoute une absence complète de vision de ce que représente le patrimoine culturel de tout un pays créeront des dommages significatifs sur l'économie même de chacune des régions du Canada. Nonobstant la pensée magique du ministre Christian Paradis « *Nous allons offrir de meilleurs services avec moins d'employés.* », en détruisant l'expertise développée et réduisant l'accessibilité de lieux historiques mis en place à grands frais depuis les années 1970, il est à prévoir que, dans l'immédiat, la fréquentation de ces lieux chutera et qu'à moyen terme, certains de ces lieux historiques, dont l'intégrité sera affaiblie par ces coupures, pourraient être affectés par les développements domiciliaires ou routiers en ce qui concerne ceux situés à proximité des villes ou encore, par des processus naturels, pour ceux situés dans les régions éloignées. Pire encore, les spécialistes mis à pied par un geste aussi vide de sens de la part du gouvernement conservateur joindront la liste des sans-emploi détenteurs de maîtrises et de doctorats, une perte d'un capital humain unique.

À court terme, les conséquences négatives de telles coupures ne portent pas uniquement atteinte à la qualité de vie de personnes qualifiées mais, à l'essence même de ce qui constitue le patrimoine canadien et ce qu'il représente pour notre économie. Ainsi, les impacts négatifs des coupures du gouvernement conservateur à l'endroit des Lieux historiques nationaux et des Parcs nationaux dont il est propriétaire et dont la gestion lui a été confiée par la population canadienne auront un effet dévastateur sur des ressources culturelles et naturelles qui font la réputation du pays. Ces coupures affecteront quatre secteurs : 1) La gestion et le leadership international des Parcs et Lieux historiques nationaux seront affectés profondément par la mise à pied d'un personnel qualifié dont l'expertise repose sur un demi-siècle d'expérience ; 2) La force de Parcs Canada au Bureau central a été de construire durant les années 1970 un réseau national d'infrastructures de recherche à Halifax, Québec, Cornwall, Winnipeg et Calgary. Ces Centres de service comportent des infrastructures (laboratoires de recherches, laboratoires de conservation et de restauration, centres de documentation, réserves de collections archéologiques et ethnologiques) sur lesquelles s'appuie la création d'expositions et de publications contribuant ainsi à la diffusion des connaissances sur le patrimoine et au développement économique des régions. Ces infrastructures régionales disparaîtront littéralement avec l'opération en cours ; 3) Dans chacun de ces Centres de service régionaux on a réuni une masse critique de spécialistes pour effectuer la recherche et communiquer les connaissances acquises sur notre patrimoine national ; que ce soit au Québec ou dans les autres provinces, le réseau national qui a été développé fait l'envie de plusieurs pays. Réduire le tout à l'ombre de ce qui fut un projet d'envergure nationale relève de l'hérésie politique ; 4) En implantant dans différentes régions du Canada la recherche archéologique et historique, Parcs Canada a réussi à créer un lien direct avec les populations locales et leur patrimoine. Avec ces coupures qui proposent de rapatrier les collections régionales à Ottawa (*sans ses chercheurs chevronnés*), il est à parier que le lien avec les populations locales risque de s'amenuiser et même de disparaître à jamais. Dans un article du journal Le Journal de Québec (8 mai 2012), il est fait état « du drame que représente le retrait de la collection archéologique et ethnologique de Québec qui est reconnue comme une ville faisant partie du patrimoine mondial de l'UNESCO et berceau de la civilisation française en Amérique du Nord... ». Avec le départ de ces collections et de l'importante documentation générée par les fouilles qui les accompagnent, c'est une partie significative d'un patrimoine

régional qui prend la route d'Ottawa et peut-être de l'oubli. Ainsi, l'effet de proximité de Parcs Canada auprès de la population en lien avec la présence de ses chercheurs et ses restaurateurs sera rompu.

En termes économiques, la fréquentation de lieux patrimoniaux naturels ou culturels est un aspect majeur de l'industrie mondiale du tourisme culturel, et les recherches en archéologie, en participant à la mise en valeur de ces lieux, ont une incidence directe sur le développement de cette économie. À titre d'exemple, que ce soit dans une ville du patrimoine mondial de l'UNESCO comme Québec, dans un site phare de l'histoire du Canada telle la Forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Écosse, ou encore dans un parc national tel Banff, où nature et culture s'entrecroisent depuis plus de 10 000 ans, l'archéologie occupe une place prépondérante dans la création de la qualité de vie des habitants et du développement économique de ces endroits. En d'autres mots, la qualité de vie d'une communauté n'est pas seulement affaire de biens et de services, elle est aussi affaire d'évaluation et de perception de l'individu participant à une culture. Ainsi, les recherches en archéologie, parce qu'elles aident une communauté et ses visiteurs à mieux apprécier le passé, permettent de mieux saisir notre identité et la richesse de notre histoire.

Avant de procéder à l'élimination d'infrastructures et de spécialistes qui ont apporté une contribution significative à la connaissance de notre patrimoine, ce qu'il est et ce que nous sommes, nous devrions, avant tout, réaliser qu'un dollar dépensé dans la culture, est un investissement qui a des retombées sur plusieurs secteurs de la société. À cet égard, les statistiques portant sur le tourisme culturel sont éloquentes ; elles révèlent que l'intérêt à l'endroit de la découverte et de la compréhension du passé connaît une forte popularité et que l'archéologie est devenue un outil non négligeable pour alimenter cette tendance. La fréquentation de lieux à caractère historique stimule l'économie par des revenus substantiels et nos recherches sur la compréhension et l'explication d'événements historiques est un apport substantiel à l'économie du pays. Dans un rapport sur les effets du tourisme à Québec pendant l'année du 400^e anniversaire de la ville et publié en janvier 2010, on peut lire que Québec a accueilli 2,4 millions de visiteurs pour un investissement de 438 M \$ (dont 89 M \$ en infrastructures et 63 M \$ pour l'organisation), cela correspond à une augmentation de plus de 20% de la valeur économique engendrée par le tourisme qui se chiffre annuellement à 1,6 milliard \$.

Ceci nous amène à aborder la question du capital patrimonial des lieux historiques et naturels. L'importance que nous attribuons à la recherche est directement proportionnelle à l'importance patrimoniale des lieux. Ces sites dits d'importance historique nationale et que nous étudions (Anse-aux-Meadows, Louisbourg, Forts et Châteaux Saint-Louis, Forges du Saint-Maurice, le Réseau des canaux du Canada, Lower Fort Garry, ainsi que les sites préhistoriques du Parc national de Banff ou ceux de la côte Ouest, etc.) sont ainsi désignés par la Commission historique du Canada, selon un processus très rigoureux. La recherche archéologique que l'on y mène se doit donc d'être faite selon la même rigueur et avec des outils à la fine pointe des connaissances. On ne peut donc se contenter d'improviser des interventions archéologiques ponctuelles, limitées à des objectifs pragmatiques qui ne vont pas au-delà du simple inventaire. Les interventions archéologiques sur ces sites d'une grande importance patrimoniale doivent donc être accomplies par des spécialistes hautement qualifiés travaillant dans un environnement de recherche doté de tous les moyens nécessaires, en collaboration avec des spécialistes de disciplines connexes : historiens, ethnologues, géographes, spécialistes de l'environnement. Et il en va de même de la restauration des objets découverts à l'occasion de fouilles, ce patrimoine unique qui souvent demande des traitements pour sa conservation à l'intention des générations futures. Et en cela, nous pensons que les Centres

de service régionaux sont tout à fait aptes à accomplir cette mission, dans un pays dont l'étendue et la diversité appellent la décentralisation.

En somme, les coupures proposées par le gouvernement actuel auront un effet dévastateur, voire irréversible, à plus long terme non seulement sur l'économie de toute une génération de chercheurs vulnérables aux orientations prônées par l'idéologie des conservateurs. En dépit de cette philosophie anti-intellectuelle dont fait montre le gouvernement répondant davantage aux pouvoirs financiers qu'aux simples citoyens, notre réaction à titre d'universitaires repose sur le fait que l'on ne peut laisser passer sous silence les dommages anticipés par une telle décision, laquelle montre déjà ses effets sur les chercheurs en sciences naturelles et en sciences humaines formés dans nos universités.

Le Gouvernement du Canada en tant que propriétaire de ces infrastructures de recherche et de conservation et de ces lieux chargés d'histoire occupant une place centrale dans l'expérience de l'identité canadienne doit assumer ses responsabilités. Ne pas se contenter simplement d'une gestion statique de ces sites, mais d'en renouveler leur contenu patrimonial en les documentant, les étudiant et les animant à partir des nouvelles connaissances acquises, afin de mieux les faire connaître à ses citoyens.

Réginald Auger, Allison Bain, Jacques Chabot, Marie-Michelle Dionne, Lise Jodoin, Catherine Losier, William Moss, Marcel Moussette, Thierry Petit, Michel Plourde, Geneviève Treyvaud et James Woollett

Université Laval, Québec